

THE DEVELOPMENT OF INDIGENOUS TRADE AND MARKETS IN WEST AFRICA

Studies Presented and Discussed at the
Tenth International African Seminar at
Fourah Bay College, Freetown,
December 1969

Edited by
Claude Meillassoux

AFRICAN ETHNOGRAPHIC STUDIES OF
THE 20TH CENTURY



AFRICAN ETHNOGRAPHIC STUDIES
OF THE 20TH CENTURY

Volume 47

THE DEVELOPMENT OF
INDIGENOUS TRADE AND
MARKETS IN WEST AFRICA



Taylor & Francis

Taylor & Francis Group

<http://taylorandfrancis.com>

**THE DEVELOPMENT OF
INDIGENOUS TRADE AND
MARKETS IN WEST AFRICA**

Studies Presented and Discussed at the Tenth
International African Seminar at Fourah Bay
College, Freetown, December 1969

Edited by
CLAUDE MEILLASSOUX

First published in 1971 by Oxford University Press for the International African Institute.

This edition first published in 2018
by Routledge
2 Park Square, Milton Park, Abingdon, Oxon OX14 4RN

and by Routledge
711 Third Avenue, New York, NY 10017

Routledge is an imprint of the Taylor & Francis Group, an informa business

© 1971 International African Institute

All rights reserved. No part of this book may be reprinted or reproduced or utilised in any form or by any electronic, mechanical, or other means, now known or hereafter invented, including photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, without permission in writing from the publishers.

Trademark notice: Product or corporate names may be trademarks or registered trademarks, and are used only for identification and explanation without intent to infringe.

British Library Cataloguing in Publication Data

A catalogue record for this book is available from the British Library

ISBN: 978-0-8153-8713-8 (Set)

ISBN: 978-0-429-48813-9 (Set) (ebk)

ISBN: 978-1-138-59662-7 (Volume 47) (hbk)

ISBN: 978-0-429-48755-2 (Volume 47) (ebk)

Publisher's Note

The publisher has gone to great lengths to ensure the quality of this reprint but points out that some imperfections in the original copies may be apparent.

Disclaimer

The publisher has made every effort to trace copyright holders and would welcome correspondence from those they have been unable to trace.

THE DEVELOPMENT OF
INDIGENOUS TRADE AND MARKETS
IN WEST AFRICA

*Studies presented and discussed at the Tenth International African
Seminar at Fourah Bay College, Freetown, December 1969*

Edited with an Introduction by
CLAUDE MEILLASSOUX

Foreword by
DARYLL FORDE
Director, International African Institute

Published for the
INTERNATIONAL AFRICAN INSTITUTE
by
OXFORD UNIVERSITY PRESS

1971

Oxford University Press, Ely House, London W.1

GLASGOW NEW YORK TORONTO MELBOURNE WELLINGTON
CAPE TOWN SALISBURY IBADAN NAIROBI DAR ES SALAAM LUSAKA ADDIS ABABA
BOMBAY CALCUTTA MADRAS KARACHI LAHORE DACCA
KUALA LUMPUR SINGAPORE HONG KONG TOKYO

ISBN 0 19 724186 7

© International African Institute 1971

*Printed in Great Britain by Richard Clay (The Chaucer Press) Ltd.
Bungay, Suffolk*

Contents

FOREWORD by Professor Daryll Forde ix

PART I. INTRODUCTION

CLAUDE MEILLASSOUX

I Adaptations et réactions des sociétés ouest-africaines aux transformations de la traite	3
II Les rapports de l'organisation sociale et du commerce	16
III Le commerce à longue distance et les marchands	25
IV L'impact du capitalisme	36
V Les marchés et les aires marchandes	41
Conclusion	47
English version	49

PART II. SPECIAL STUDIES

The Adaptation of African Economy and Trade to Changes in the Nineteenth-Century European Trade

I COLIN W. NEWBURY. <i>Institute of Commonwealth Studies, Oxford</i> Prices and profitability in early nineteenth-century West African trade	91
II CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH. <i>Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris</i> De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme et des palmistes au Dahomey: XIXe siècle	107

- III IVOR WILKS. *University of Cambridge*
Asante policy towards the Hausa trade in the
nineteenth century 124

Trade and Social Organization

- IV EMMANUEL TERRAY. *Université de Vincennes*
Commerce pré-colonial et organisation sociale
chez les Dida de Côte d'Ivoire 145
- V MARC AUGÉ. *O.R.S.T.O.M., Abidjan*
L'organisation du commerce pré-colonial en
Basse-Côte d'Ivoire et ses effets sur l'organisa-
tion sociale des populations côtières 153
- VI KWAME Y. DAAKU. *University of Ghana*
Trade and trading patterns of the Akan in the
seventeenth and eighteenth centuries 168
- VII CLAUDE MEILLASSOUX. *CNRS, Paris*
Le commerce pré-colonial et le développement
de l'esclavage à Gûbu du Sahel (Mali) 182

*Long-distance Trading and the Development of Specialized
Trading Groups*

- VIII KWAME ARHIN. *Institute of African Studies, Uni-
versity of Ghana*
Atebubu markets: ca. 1884-1930 199
- IX MICHEL IZARD. *CNRS (Laboratoire d'Anthropologie
Sociale, Paris)*
Les Yarse et le commerce dans le Yatênga pré-
colonial 214
- X PHILIP D. CURTIN. *University of Wisconsin*
Pre-colonial trading networks and traders: the
Diakhanké 228
- XI JEAN-LOUIS BOUTILLIER. *O.R.S.T.O.M., Paris*
La cité marchande de Bouna dans l'ensemble
économique Ouest-Africain pré-colonial 240

Contents

vii

XII	JEAN-LOUP AMSELLE. <i>Institut des Sciences Humaines, Bamako</i> Parenté et commerce chez les Kooroko	253
XIII	ABNER COHEN. <i>School of Oriental and African Studies, London</i> Cultural strategies in the organization of trading diasporas	266
<i>Trade Areas and Market Centres</i>		
XIV	MARC PIAULT. <i>CNRS et Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines, Niamey</i> Cycles de marchés et 'espaces' socio-politiques	285
XV	POLLY HILL. <i>University of Cambridge</i> Two types of West African house trade	303
XVI	ROBERT H. T. SMITH. <i>African Studies Program, University of Wisconsin</i> West African market-places: temporal periodicity and locational spacing	319
XVII	B. W. HODDER. <i>Queen Mary College, London</i> Periodic and daily markets in West Africa	347
<i>The Impact of Modern Capitalism on African Trade</i>		
XVIII	SAMIR AMIN. <i>Université de Poitiers</i> La politique coloniale française à l'égard de la bourgeoisie commerçante sénégalaise (1820-1960)	361
XIX	ROWENA M. LAWSON. <i>University of Leeds</i> The supply response of retail trading services to urban population growth in Ghana	377
XX	MARVIN P. MIRACLE. <i>University of Wisconsin</i> Capitalism, capital markets, and competition in West African trade	399
	BIBLIOGRAPHY	411
	INDEX	433



Taylor & Francis

Taylor & Francis Group

<http://taylorandfrancis.com>

Foreword

The twenty studies presented in this volume in English and French, with a summary in the other language, were prepared for the discussions at the Tenth International African Seminar, which was held at Fourah Bay College, Freetown, from 14 to 22 December 1969, under the chairmanship of M. Claude Meillassoux, Chargé de Recherche, of the French 'Centre National de la Recherche Scientifique'.

The subject of the Seminar was the development of indigenous trade and markets in West Africa. The papers and discussions, which covered both French- and English-speaking territories, were organized with reference to the following main themes: pre-colonial trade and politics; trading areas and market centres; the inter-relations of trade and social organization; long-distance trade and the development of specialized trading groups; the adaptation of African economies and trade to nineteenth-century changes in the European markets on the coast; the impact of modern capitalism on African trade; comparative review of the spheres and categories of African trade.

In his Introduction the Chairman has reviewed the research reports and the discussions on these themes and concludes by emphasizing the importance of combining an historical and a comparative approach, as was attempted by the Seminar, in order to reveal the character of the main factors and processes that have given coherence to many aspects of trade in West Africa. The International African Institute is particularly grateful to him for the thought and care that he has given to the preparation and direction of the Seminar and to the editing of the volume. We should also like to thank the participants in the Seminar for time and thought so generously given to preparing their papers and revising them for publication.

Our special thanks are due to the Principal of Fourah Bay College, Canon Harry Sawyerr, for welcoming the Seminar,

and to Mr. Jonathan Hyde, Secretary of the Institute of African Studies, for his valuable assistance in the local arrangements. We are also grateful to many members of the staff at the college who by their help and their participation in discussions contributed to the success of the Seminar.

The continuing generosity of the Ford Foundation in providing financial support made possible the holding of the Seminar and the publication of this volume, and we are glad to take this opportunity of expressing our appreciation.

DARYLL FORDE

PART I



Taylor & Francis

Taylor & Francis Group

<http://taylorandfrancis.com>

Introduction

I. ADAPTATIONS ET RÉACTIONS DES SOCIÉTÉS OUEST-AFRICAINES AUX TRANSFORMATIONS DE LA TRAITE

En proclamant l'abolition de la traite esclavagiste, le traité de Vienne de 1815 marquait l'achèvement d'une phase de l'histoire économique mondiale et plus particulièrement de l'histoire de l'Afrique qui en était la grande pourvoyeuse. Ce ne sont certes pas ces accords diplomatiques, d'ailleurs tardivement suivis d'effets, non plus que les campagnes philanthropiques, qui furent les causes premières de la disparition du commerce des esclaves, mais bien davantage les transformations subies par l'économie euro-américaine à partir du XIXe siècle. L'esclavage, en tant que mode de production, s'opposait à l'expansion croissante du capitalisme agraire et industriel qui exigeait un marché de la main-d'œuvre, non pas figé par des rapports permanents, mais contractuel et mobile, et sur lequel s'offre, non plus la personne du producteur, mais sa force de travail.

Curtin¹ voit une cause plus immédiate au déclin de la traite dans la crise de l'économie agricole caraïbe et américaine. L'esclavagisme américain subissait déjà depuis près d'un siècle des transformations. Le taux de reproduction de la population esclave des colonies britanniques d'Amérique du Nord, de déficitaire jusque vers 1700, tendit à partir de cette époque à s'équilibrer, puis à s'accroître parallèlement à celui de l'ensemble de la population. La demande d'esclaves importés se réduisit d'autant. Le même phénomène est enregistré dans les colonies d'Inde occidentale au cours du XIXe siècle, dès 1805 dans les Barbades, vers 1840 dans les autres colonies. En même

¹ Les noms d'auteurs, cités sans autre référence, renvoient soit aux communications publiées dans cet ouvrage, soit aux interventions faites au cours du colloque.

temps que le coût des esclaves importés s'accroissait du fait des restrictions imposées à la traite, la productivité croissante du travail des esclaves augmentait, encourageant certains planteurs à en pratiquer l'élevage pour la vente. La traite atlantique persista surtout en faveur de Cuba et du Brésil où, pense Curtin, les plantations modernes et de meilleur rendement pouvaient encore employer des esclaves plus chèrement acquis, mais où il semble qu'aussi l'industrie du sucre fut plus grande dévoreuse d'hommes.

En même temps que déclinait le commerce des esclaves, le développement industriel européen déplaçait la demande vers les matières premières aux dépens des biens précieux de la traite traditionnelle. Ces transformations se traduisirent en Afrique occidentale, vers 1820-50, par 'un accroissement en valeur et en quantité des échanges avec la France, la Grande-Bretagne et les autres pays, proportionnellement plus grand qu'au cours d'aucune autre période antérieure à 1914' (Newbury). Accroissement vertigineux, non pas tant en valeur unitaire qu'en quantité, des exportations d'huile de palme, d'arachides, de bois, de peaux et de riz, tandis que les produits de la traite traditionnelle: esclaves, ivoire, cire, gomme, indigo et sans doute l'or, déclinaient. La nature des importations, elles aussi en croissance, se transformait. L'importation des textiles croît encore mais le volume de la pacotille et autres verroteries diminue au profit d'articles d'intérêt économique plus grand, tels que métaux et quincaillerie. L'offre européenne porte aussi sur des articles susceptibles de détourner au profit des Européens une partie du commerce intérieur: le sel qui vient concurrencer celui des salines de la Côte et du Sahara; les cauris qui introduisent un moyen de paiement et tendent à orienter les courants commerciaux vers ceux qui en approvisionnent les marchés. Newbury voit les principaux effets de ces transformations dans la multiplication des comptoirs, les migrations subséquentes vers la côte, l'adaptation du système de courtage et le nombre croissant des courtiers, le développement du crédit par avance de marchandises et l'augmentation considérable du nombre de traitants. Ces phénomènes suscitèrent sur les marchés de l'intérieur, tout au moins dans la forêt et le long des bassins des fleuves, la constitution d' 'économies séparées'. Ces changements sont tels que Newbury estime que si révolution il y a, il

faut en chercher les effets avant même l'installation des pouvoirs coloniaux.

Contrairement à celui-ci, Catherine Coquery, s'appuyant sur l'exemple dahoméen, pense que le passage de la traite des esclaves à la traite licite ne correspond pas à un bouleversement des structures du commerce africain, mais que de 1820 à 1880, la réaction de l'Afrique se traduit davantage par une adaptation que par un changement brutal. Le commerce des nouvelles marchandises empruntait les mêmes canaux que les anciens et reposait sur le même personnel. C. Coquery reconnaît toutefois qu'au milieu du XIX^e siècle une 'mutation' intervint à partir du moment où la traite des marchandises l'emporte définitivement sur la traite des esclaves.

Les diverses contributions montrent qu'en vérité les réactions des sociétés d'Afrique de l'Ouest à cette transformation de la demande européenne furent variables et fonction de leur dépendance à l'égard de la traite esclavagiste, de leur capacité à satisfaire la nouvelle demande, comme de leur constitution sociale et politique. Elles montrent aussi que les réactions ne furent pas toutes d'adaptation mais qu'elles se manifestèrent aussi par des crises et, dans certains cas, par une tentative de repli sur une économie et un commerce continental perdurable, indépendant des circuits économiques européens.

Ce sont ces divers éléments qu'il faut prendre en considération en distinguant, en outre, les effets de la cessation de la traite, de ceux de la demande de produits nouveaux, pour juger de la profondeur et de la nature des transformations subies par les sociétés d'Afrique occidentale.

Il convient en premier lieu de relever l'importance du commerce continental inter-africain par rapport à la traite côtière. Comme le remarque pertinemment Newbury, la traite côtière ne fut jamais le substitut du commerce continental. Il est probable qu'il n'en dépassa jamais non plus l'ampleur. Wilks et Daaku en témoignent en ce qui concerne l'Asante. Des huit routes qui irradiaient de Kumasi, écrit Wilks, celle de Salaga vers le Hausa était la plus fréquentée et, selon Daaku, la traite européenne ne représenta jamais qu'une diversification du commerce asante.

Les témoignages des voyageurs du début du XIX^e siècle qui

pénétrèrent dans l'intérieur du continent,¹ révèlent à cette époque un trafic continental dense et bien établi, constitué à la fois d'un commerce saharien, qui transite par Jenné, Tumbuctu, Sasanding, Nyoro, etc., et d'importants échanges inter-régionaux. Les exportations vers le Nord sont loin de se limiter aux esclaves et à l'or; les produits de l'agriculture et de l'artisanat, grains en particulier, karité, poisson sec, cotons et étoffes indigènes, cola² y tiennent une place au moins aussi importante en raison de la grosse demande en produits vivriers et en toiles des salines sahariennes et des villes commerciales sahéliennes, que leur situation en zone aride ou semi-aride rend presque totalement tributaires de l'agriculture de savane.³

Les produits vivriers ravitaillaient aussi les régions déficitaires de l'Afrique comme le Bure où, selon Caillé (vol. I, p. 418), il n'y a aucune espèce de culture et où toute la nourriture est achetée avec de l'or,⁴ le Cap Vert qui importe des grains contre du poisson sec (Mollien, p. 68) et, en général, les bourgades où se constitue une population en voie d'urbanisation.⁵

Ces mêmes produits, auxquels s'ajoutaient encore le tabac et le fer, circulaient à travers l'Afrique occidentale entre zones productrices et consommatrices complémentaires. Le Bundu producteur de fer et de coton, le Futa-Jalon, le Wasulu, le Bambuk, de même que Kankan, Kong, Timé, etc., font figure dans les récits de ces explorateurs de centres importants de

¹ En particulier, M. Park en 1795-1805; Th. Mollien en 1818; R. Caillé en 1824-8.

² Il est curieux de constater que ni Mollien, ni Park, ne mentionnent la cola. Caillé en constate l'usage au Rio Ñunez, mais n'en voit le trafic qu'à partir de Timé (près d'Odienné) (R. Caillé, vol. I, pp. 236 et 466).

³ On sait qu'au XIVe siècle le sel provenait surtout des salines de Teghaza qui étaient ravitaillées en dattes provenant du Maroc et aussi en mil soudanais (Ibn Battuta). Le déplacement de la production à Taudeni, plus méridional, rendait ces salines encore plus tributaires de la production agricole tropicale. Ces circonstances contribuèrent à transformer le commerce triangulaire vivres-sel-or, qui se pratiquait surtout au profit du Maroc, en un échange direct sel-vivres entre les salines et les zone soudaniennes (Al Bakri). Ce courant vivrier, stimulant la production marchande, permit sans doute, en retour, l'approvisionnement et l'exploitation de nouvelles salines et l'accroissement de la consommation de sel en Afrique occidentale.

⁴ Cette information, rapportée par oui-dire, est sans doute exagérée.

⁵ Il existait au XIXe siècle, dans ces bourgades, des marchés quotidiens, destinés à l'approvisionnement des populations (*infra*, p. 42).

production ou de transit alimentant les échanges inter-régionaux de marchandises tropicales.

Ces courants intérieurs cependant transportent relativement peu d'articles européens. L'ambre, le corail, les fusils pénètrent assez loin mais n'apparaissent qu'en faibles quantités sur quelques grands marchés où leur vocation demeure d'être la marchandise d'échange des esclaves. Newbury, s'appuyant sur les témoignages d'autres voyageurs encore, écrit: 'Il y a peu de raisons de subodorer une grande influence du commerce côtier au-delà de la zone forestière ou de quelques bassins fluviaux...'

Non seulement ce commerce continental se distingue de la traite atlantique, mais encore il le concurrence dangereusement. Il s'établit en effet sur des bases économiques et sociales différentes qui lui assurent une plus grande stabilité.

La traite atlantique est déprédatrice. Elle porte sur des produits d'extraction, de chasse, de collecte. Mais elle porte surtout sur l'esclave qui n'y apparaît que comme marchandise et dont la production n'est qu'une soustraction à la production des communautés paysannes comme la cause de leur désagrégation. Elle ne dépend que des couches les plus violentes de la population, guerriers et bandits, et favorise leur domination politique. En retour, elle fournit surtout des armes et de coûteux objets de prestige qui ne s'adressent qu'aux aristocraties militaires.

Le commerce continental porte aussi sur l'esclave mais, comme nous le verrons, celui-ci est pour une large part réintroduit dans la production par l'extension de l'esclavage productif. Il repose surtout sur la production de la paysannerie qui lui fournit les produits agricoles et artisanaux composant la part la plus importante du trafic. Le commerce continental offre en revanche un produit de grande consommation, demandé par des couches de plus en plus larges de la population, le sel, qui peut être détaillé. Il assure la complémentarité des échanges inter-régionaux, procure enfin, aux communautés paysannes, l'esclave qui devient le principal agent producteur des marchandises de ce trafic intérieur.

Il est probable en effet comme le suppose Fage (1969) que le développement des échanges sahariens et continentaux encou-

ragea le développement de l'esclavage en Afrique occidentale.¹ La demande, portant sur des biens agricoles et artisanaux, permettait aux communautés paysannes non seulement de se consacrer elles-mêmes à leur production mais d'y affecter des producteurs étrangers dépendants, esclavage qui ne fonctionnait pas tant au profit des souverains qu'à celui des chefs de familles paysannes. Park, Mollien, Caillé témoignent encore de l'importance de son développement. D'après leurs récits, il apparaît bien qu'au milieu du XIX^e siècle les esclaves étaient affectés à la production de toutes les marchandises (à l'exception de celles comme le fer ou les peaux quand elles sont réservées aux castes).² Il en est ainsi du sel, de la gomme, des grains, du coton, de la toile, etc. Les hommes-esclaves sont agriculteurs, éleveurs, puisatiers, mineurs, tisserands, porteurs, marinières et passeurs tandis que les femmes filent, préparent le coton, le peignent, nettoient, puisent l'eau, etc. Ce sont les esclaves encore qui assument le transport des marchandises par portage, caravanes ou pirogues. Ce sont eux enfin qui contribuent à la production d'autres esclaves en fournissant une part importante des effectifs des armées (Park, pp. 221-2). En 1795, Mungo Park, qui parcourt surtout les pays du Sahel soudanais, constate que 'the labour is universally performed by slaves' (Park, p. 9) et estime que les trois quarts de la population est composée d'esclaves. Estimation sans doute excessive mais significative de l'importance du phénomène. Mollien confirme (pp. 131, 225) le nombre très considérable de captifs au Futa-Tooro et au Futa-Jalon. Selon Caillé, qui rencontre quantité de hameaux d'esclaves en pays malinké et peul, l'ambition du paysan est de posséder 12 à 15 esclaves pour subvenir à ses besoins et produire le surplus de grains et de toile destiné au commerce (Caillé, vol. I, p. 460). Il remarque que ces esclaves travaillent beaucoup, qu'ils sont mal vêtus, obligés de subvenir à leur nourriture et

¹ 'Dans le monde antique, l'action du commerce et le développement du capital marchand aboutit toujours à une économie esclavagiste ou ... à la simple transformation d'un système d'esclavage patriarcal orienté vers la production de moyens de subsistance directs en un système orienté vers la production de plus-value' (K. Marx, *Le Capital* [Paris: Ed. Sociales, 1950, 8 vols.], livre III, vol. 1, p. 340).

² Nous n'avons pas de données précises sur la production de l'or et de la cola Caillé rapporte, mais par oui-dire, que le chef du Bure emploie des esclaves sur les placers (R. Caillé, vol. I, p. 417). Park, qui s'y rend alors qu'ils sont inactifs, parle surtout du travail des femmes (Park, p. 232).

que, s'ils ne sont pas partout maltraités, ils craignent les punitions (Caillé, vol. I, pp. 151, 312, 316, 460).¹

Les profits de l'esclavage pouvaient être considérables, si l'on en croit le cas cité par Mollien (p. 89), selon lequel un propriétaire du Burba-Jolof parvenait en un an à doubler le nombre de ses esclaves par l'exploitation de leur travail; estimation très proche de celles que j'ai faites sur la base de renseignements recueillis dans le Sahel (Meillassoux).

L'esclavage existait donc à deux titres en Afrique occidentale. D'une part il fournissait la marchandise de la traite atlantique, d'autre part les producteurs des marchandises du commerce inter-africain.

En raison du danger de dégradation sociale que représentait la possibilité de vendre ou de mettre en exploitation les individus, l'esclavage pour se développer en Afrique, en vint à dépendre de deux institutions complémentaires et contradictoires: la guerre et le commerce.

En Afrique occidentale, au sein d'une même société, ni l'homme de condition franche, ni l'esclave domestique, c'est-à-dire né en captivité, n'était aliénable.² Ne peut être vendu que l'individu arraché à son milieu social ou familial par la capture.

Les communautés ne peuvent vendre ni leurs propres ressortissants ni leurs esclaves domestiques, ni donc pratiquer l'élevage d'esclaves pour la vente. Dans ces conditions, l'esclave ne peut être produit que par la guerre et le brigandage,³ seules institutions capables de conférer aux individus un statut qui les rende aliénables. Pour se protéger de la désintégration sociale qui résultait de la possibilité de vendre leurs propres ressortissants, les sociétés esclavagistes africaines se trouvaient donc nécessairement soumises à l'insécurité.⁴

¹ Ce traitement pourtant sévère apparut à beaucoup d'Européens, habitués aux cruautés des esclavagistes blancs, comme empreint de 'douceur'. A Gumbu, même les esclaves domestiques n'étaient pas exempts de coups et de punitions corporelles.

² Le soi-disant 'esclavage pour dettes' ressortit à une autre institution. L'assujettissement en particulier n'est pas irréversible et n'entraîne pas nécessairement la possibilité de vendre le gagé, comme dans l'esclavage proprement dit.

³ M. Park distingue très précisément ces deux types de guerre (Park, p. 223), de même que Niaré (Meillassoux, 1963).

⁴ Mollien remarque: 'Les rois font seulement les uns chez les autres des incursions pour enlever des esclaves. On dirait qu'ils ont conclu un pacte entre eux pour piller réciproquement les terres qui ne sont pas sous leur domination et éviter, en s'enrichissant par ces pillages, la haine qui finirait par les écraser s'ils ravageaient

Ainsi, le guerrier ou le brigand sont les agents premiers indispensables à la mise en circulation de l'esclave-marchandise, qui alimente tant la traite atlantique ou saharienne que la traite intérieure, nécessaires au développement de la production marchande. Cet esclave de traite, toutefois, n'est exploitable, et transformable en producteur, qu'éloigné de son lieu d'origine et privé des possibilités de s'évader ou d'être délivré, donc après seulement qu'il ait été pris en charge par le commerçant, transporté sur des marchés éloignés et revendu. Le commerçant est donc l'agent second capable de transformer l'esclave-marchandise en esclave-producteur. En Afrique l'emploi des esclaves domestiques et leur capacité de reproduction naturelle limitaient l'usage de la guerre et du commerce comme moyens de produire l'esclave-producteur; mais l'état d'insécurité que l'on constate et l'importance du trafic intérieur des esclaves révèlent que ce système économique était davantage en état de turbulence que d'équilibre et que le recours à la capture violente restait un élément nécessaire à son développement.

La complémentarité de la guerre et du commerce, l'une alimentant l'autre dont elle se sert comme débouché, mais lui arrachant aussi les hommes qui produisent ses marchandises, est contradictoire. Elle suscite deux classes à la fois antagonistes et solidaires, celle des aristocraties guerrières et celle des commerçants.

Dans les pays sénégalais et soudanais (mais à l'exception des trois Etats musulmans du Futa-Tooro, du Bundu et du Futa-Jalon, qu'il faudrait examiner à part) et jusqu'à l'abolition de la traite, ces deux classes se distinguent et s'opposent (A. B. Diop, 1966, p. 495). La capture des esclaves est entre les mains des aristocraties guerrières et païennes qui, lorsqu'elles sont sur la Côte, vendent généralement leur butin en traitant directement avec les Européens (Karpinski, 1968, p. 80) prévenant ici l'apparition d'une couche commerçante intermédiaire des trafiquants de la Côte, comme il s'en constituait une au contraire dans les pays du golfe de Guinée. Ils laissent par contre le commerce continental entre les mains de familles maraboutiques, le plus souvent d'origine étrangère et installées dans le pays de longue date (A. B. Diop, 1966, p. 496). D'origine

eux-mêmes les terres de leurs propres sujets' (Mollien, p. 103). Cet accord tacite ne fut pas partout respecté (*infra*, p. 11).

maghrébine, la traite saharienne transporte avec elle l'Islam. Les commerçants, qui en suivent les routes, essaient dans les villages, y répandent leur religion, exercent une autorité morale croissante.¹ Partout où elles sont installées, les familles maraboutiques sont la caution des marchands de passage (Meillassoux, 1963, p. 207), 'La prière, comme le note Caillé, est un mot de passe' (vol. II, pp. 466-7). Loin de se constituer en communautés fermées, les familles maraboutiques sont souvent invitées par les chefs locaux à s'installer dans leur village pour y attirer les marchands et pour les faire bénéficier de leur savoir surnaturel (A. B. Diop, 1966, p. 499). Elles convertissent autour d'elles, créent un milieu favorable à leur enracinement et se constituent en une classe politique influente.

Les transformations de la traite leur procurèrent l'opportunité d'user de cette influence pour s'opposer efficacement à l'aristocratie dominante et à s'y substituer.

Dans les régions sénégalaises les plus soumises au commerce atlantique, la diminution de la demande européenne d'esclaves privait les seigneurs de leur principale source de revenus. Mollien cite, comme cause de la faiblesse du Damel du Cayor, le droit qu'il s'était arrogé de réduire ses propres sujets en esclavage et de les vendre, 'créant une grande désolation dans le pays' (Mollien, pp. 39, 48, 51, 75). La cessation de la traite esclavagiste, en ne laissant d'autre débouché à l'écoulement des captifs que le marché maure, fit, selon cet auteur, baisser le prix des esclaves de moitié. Pour maintenir ses revenus, le Damel n'avait d'autre ressource que de multiplier ses prises. Le surcroît de pression ainsi exercé sur le peuple accrut la résistance des paysans qui, comme le remarque Klein (1968), se trouvant en mesure de vendre désormais leur produits, purent acheter des fusils et se défendre.

Dans la vallée du Sénégal, l'augmentation des coutumes, due à la surenchère des compagnies commerciales qui souhaitaient conserver le contrôle de la traite des produits, provoqua la division des aristocraties régnautes, la guerre civile et l'invasion du territoire par les Maures. Menacés par la famine, frustrés de la possibilité de réintégrer l'économie de traite, non

¹ Mollien (p. 82) prédit qu'au Cayor l'Islam deviendra la seule religion; voir aussi Jobson, selon Walckenaer (1842, vol. IV, pp. 274, 275, 277, 279, 282).

plus en tant que marchandises mais comme producteurs, les paysans se révoltèrent (Barry, 1969; Diop, 1966). Le pouvoir devait désormais revenir à ceux qui se montreraient capables d'encadrer cette nouvelle paysannerie.

Alors que la cessation de la traite privait les seigneurs de leur principale source de revenus, provoquait leur division et soulevait le peuple contre eux, les marchands pouvaient, avec moins de difficulté, adapter leur commerce aux nouveaux produits agricoles, les produire eux-mêmes en y affectant leurs talibe ou les esclaves dont ils étaient pourvoyeurs ou encourager les paysans à pratiquer les nouvelles cultures pour alimenter leur commerce (Diop, 1966, p. 500).¹ Dans le cours de cette reconversion économique, les marabouts apparaissent comme les nouveaux cadres sociaux et politiques. La résistance paysanne aux exactions croissantes des seigneurs s'organise autour d'eux. L'Islam offre à la population une alternative idéologique et sociale, un mode d'organisation économique et politique capable de se substituer à l'ordre ancien, ou simplement le moyen d'affirmer son opposition aux souverains païens.

Les révoltes dites 'de marabouts', se multiplient. Déjà en 1798, les Lebu du Cap Vert s'étaient soulevés contre le Damel qui leur contestait des avantages économiques et commerciaux acquis à leur profit et proclamaient 'l'adoption générale du Code de Mahomet' (Mollien, pp. 65-7). Au Walo en 1828 (Barry, 1969), au Wuli en 1842, au Cayor en 1859, au Kombo en 1855, les populations se soulèvent contre les vieilles autorités en même temps qu'elles embrassent l'Islam (Klein, 1969, p. 69). Les marabouts font partout figure de protecteurs et de meneurs.

La crise sociale et religieuse qui agita ces régions trouva-t-elle son prolongement dans les guerres saintes qui bouleversèrent le Soudan à partir de 1850 et menées successivement par El Haj Umar et Samory? Les données manquent encore pour établir un lien direct entre ces événements, encore que la poussée islamique provienne bien du bassin du Sénégal en crise, pour s'étendre vers l'ouest.

Quelle qu'en soit l'origine, ces guerres de conquête devaient avoir une influence sur l'économie soudanaise. Tandis que dans

¹ Newbury donne un exemple de cette reconversion observée en 1848, dont Park avait constaté la forme primitive dès 1795 (Park, p. 272).

les pays côtiers, les marabouts, tout le temps qu'ils étaient écartés du pouvoir, se présentaient comme un rempart contre l'esclavage, les conquérants musulmans devinrent au contraire, dans les régions soumises à leur pouvoir, grands pourvoyeurs de captifs, alimentant une traite intérieure croissante. Des zones jusqu'alors épargnées par les raids esclavagistes sont dépeuplées au profit des Etats et chefferies qui se situaient à la périphérie des combats. Si ces conquêtes provoquèrent la ruine de pays entiers, cette abondance d'esclaves jetés sur le marché par les conquérants pour se procurer armes, chevaux et vivres et qui ne trouvaient pratiquement d'autre débouché que l'économie soudanaise, amorçait un circuit d'échange qui favorisa une relance de la production et du commerce continental (Binger, 1892).¹ Plusieurs communications du colloque, fondées sur des témoignages qui semblent se rapporter à cette période, expriment la vigueur de cette économie intérieure, tracent les routes parcourues par les marchands jaxanke (Curtin), asante (Wilks, Arhin, Daaku), kooroko (Amselle), soninke (Meillassoux), décrivent les marchandises de ce trafic, ses étapes, ses relais, ses effets sociaux et politiques.

Ce commerce était si dense et si riche, qu'il fut en mesure d'offrir une base de repli aux pays du Golfe du Guinée privés de leur débouché atlantique. Ainsi en fut-il du commerce asante décrit par Wilks et Daaku.

En pays asante, nous dit Daaku, le commerce vers la Côte était libre et pratiqué par les populations comme par le roi. Mais dès la fin de la traite atlantique, les échanges avec les Anglais diminuèrent considérablement pour ne plus porter que sur l'or et les armes. La cola, par contre, en forte demande vers l'intérieur, était échangée en quantité croissante contre les tissus et le fer hausa (Wilks). Le pouvoir intervint dès lors plus directement dans l'organisation de la production et du commerce, pour compenser sans doute les pertes subies par le déclin de la traite des esclaves.

La réorientation du trafic vers le nord encouragea l'immigration et l'implantation de nombreux commerçants musul-

¹ Il n'est pas indifférent de remarquer, comme le démontre Newbury (1966), une recrudescence du commerce saharien entre 1820 et 1875 qui aurait correspondu à peu près à cette période.

mans venus du Hausa, surtout à partir du début du XIX^e siècle lorsque l'exportation de cola vers ces régions augmenta en volume. Afin de favoriser cette nouvelle orientation des échanges, le roi Osei Bonsu (1801-41) accorda à ces commerçants des conditions favorables en même temps qu'il mettait en place un dispositif réglementaire et un personnel administratif sur les marchés.

Ce repli sur le trafic intérieur faisait de la zone productrice de la côte l'appendice du commerce continental. Il est probable que les commerçants hausa cherchèrent à exploiter cette conjoncture pour pousser leur influence vers les zones productrices de cola, menaçant, ce faisant, les trafiquants côtiers. C'est à la limite nord de la zone de la cola, où se situent les grands marchés du sud, qu'éclatèrent des conflits qu'illustre la crise de Salaga, décrite par Ivor Wilks. Mais les marchands hausa, musulmans en milieu animiste, ici groupés en communautés distinctes surtout localisées dans les villes, ne semblent pas avoir exercé une profonde influence religieuse ou politique sur la population. Leur action ne pouvait être, dans ces conditions, que celle d'une faction sans support populaire. Lorsque la crise éclate vers 1830 à Salaga, elle se résout au profit du roi par l'expulsion des marchands musulmans hors du pays, suivie d'une réorganisation du commerce sous contrôle administratif, donnant une place plus importante aux commerçants asante. L'Etat asante, en chassant du pays les marchands étrangers, agit en l'occurrence comme protecteur d'un commerce 'national', au prix cependant de sa tutelle bureaucratique.¹

L'Etat du Dahomey, qui n'avait de rapports avec l'intérieur que militaires, illustre un cas différent des précédents (Coquery). Le commerce extérieur est ici tout entier tourné vers la traite atlantique, sans aucun débouché vers l'intérieur du continent. Il est entre les mains du souverain et de dignitaires bénéficiant de privilèges royaux. Bien que jouissant d'une autonomie parfois très grande, ces derniers ne constituent pas comme précédemment une classe de marchands socialement et culturellement distincte, mais les agents d'une économie centralisée,

¹ Après 1844, remarque Wilks, 'many asante traders were in fact bureaucratic traders, i.e. operating under official auspices, though they were private entrepreneurs.' (Lettre du 16.6.70.)

contrôlée et taxée par le roi.¹ La reconversion, dès lors qu'elle est possible par l'exploitation de l'huile de palme, affecte peu à peu l'ensemble du système économique et ses agents. Ce sont les mêmes cabécères, les mêmes chefs, les mêmes courtiers, dans les mêmes structures préservées qui vendent maintenant l'huile, concurremment, puis, en remplacement des esclaves. Ceux-ci, lorsqu'ils ne sont plus vendus, sont affectés à l'exploitation des palmeraies, à la production de l'huile et à son transport. Les privilèges que le roi accordait pour la capture et la vente des esclaves, il les accorde maintenant pour l'exploitation des terres et la commercialisation de l'huile de palme. La population, que la constitution du royaume protège contre l'esclavage de traite, jusqu'alors surtout cantonnée dans l'agriculture vivrière, est elle-même entraînée dans ces nouveaux circuits économiques.

Adaptation remarquable qui substitue la terre à la guerre, convertit les aristocrates militaires en exploitants agricoles, l'esclave-marchandise en producteur et qui introduit la masse du petit peuple dans la production et la commercialisation de l'huile de palme. Adaptation qui s'accomplit, non tant peut-être en raison du caractère libéral de l'économie et des prédispositions de la population au commerce (Coquery), qu'en raison de l'incapacité d'un repli sur le commerce continental; du maintien nécessaire de l'économie dahoméenne dans les mêmes relations avec l'Europe, donc des avantages à conserver, dans cette conjoncture, un cadre politique préparé à ces échanges. L'incorporation des agents du commerce, leur confusion avec l'administration centralisée de l'Etat, permet à la même classe dirigeante, en lui conservant les mêmes privilèges royaux, de s'emparer des nouveaux moyens de production et de les mettre en œuvre à son profit.

Il ne semble pas que les pays de l'intérieur, comme le Mosi, aient subi des crises analogues à la même époque. La forte organisation sociale et politique du royaume, sa situation

¹ Bien que les descriptions qu'en fasse Polanyi (1966) soient parfois, selon Coquery, anachroniques, elles font ressortir clairement la spécificité et le caractère administratif de l'économie dahoméenne, le statut économique particulier des marchands et la nature du commerce royal, plus soucieux d'acquérir des biens (*infra*, p. 26) que de réaliser des bénéfices par leur revente. Polanyi distingue surtout deux secteurs économiques dont la coexistence fait la spécificité de ce type de formation économique. Son refus, cependant, de les examiner au niveau de la production lui interdit d'en comprendre l'articulation au niveau de la circulation où il se cantonne.

continentale et sa longue insertion dans le trafic interne, de même que la normalisation des rapports du pouvoir avec les communautés marchandes yarse, semblent avoir contribué à lui épargner les crises liées à une éventuelle reconversion (Izard). On peut penser qu'il en fut de même en ce qui concerne Bouna où aucune crise n'est signalée entre les Dioula et les princes régnants, tout au moins jusqu'à la destruction de la ville par Samory en 1896 (Boutillier).

De ce qui précède, il ressort que le courant commercial inter-africain était suffisamment développé pour attirer vers lui les échanges d'une grande partie du continent et modifier les conditions d'adaptation des différentes régions d'Afrique occidentale. Cette attraction fut si forte que, comme le note Wilks, elle inquiéta les Anglais, tandis que Binger constatait encore avec dépit, en 1887-9, l'importance du commerce africain et la faible proportion des produits européens parvenant jusque sur les marchés de l'intérieur. Cette concurrence fut un obstacle patent à la conquête des marchés africains par l'Europe. La pénétration coloniale s'avéra l'indispensable instrument de destruction de cette économie qui se développait, par trop autonome, à l'écart de l'Europe.

II. LES RAPPORTS DE L'ORGANISATION SOCIALE ET DU COMMERCE

Les brèves remarques historiques qui précèdent révèlent que l'adaptation des sociétés africaines au commerce s'accompagna d'importants bouleversements sociaux qui affectèrent une grande partie des régions étudiées: transformation des rapports de production et généralisation de l'esclavage; remise en cause des formes aristocratiques de l'autorité; émergence de communautés marchandes toujours distinctes mais diversement intégrées à la population.

Des transformations sociales d'un autre type intéressèrent les populations forestières et lagunaires dont nous n'avons pas encore parlé.

Ces rapports entre l'organisation sociale et le commerce soulevèrent lors du Colloque de nombreux problèmes dont nous essaierons de rendre compte en examinant successivement les principales composantes de la société: la paysannerie, les

esclaves, l'aristocratie et enfin plus longuement les commerçants eux-mêmes.

(a) *La paysannerie*

La paysannerie est organisée en communautés lignagères au sein desquelles les rapports de production apparaissent comme des rapports de dépendance personnelle entre aînés et cadets constitués autour du contrôle direct ou indirect des moyens de la reproduction humaine, c'est-à-dire en dernier ressort, des moyens de subsistance et des femmes. L'économie est auto-subsistante en ce sens que, fondée sur l'exploitation du milieu directement à portée du groupe, elle satisfait à la totalité de ses besoins sans que le recours aux échanges marchands avec l'extérieur soit indispensable à son fonctionnement. Au sein de ces économies agricoles, les biens circulent le long des réseaux de parenté, d'alliance ou de clientèle par prestations, redistribution ou don. La richesse comme instrument du contrôle social est le privilège du rang ou de la naissance. Tout autre moyen de l'acquérir, par le travail, la spécialisation ou le commerce porte atteinte aux fondements de la société lorsqu'il favorise des éléments coutumièrement écartés du pouvoir. La hiérarchie sociale et l'autorité étant liées au mode de circulation prestataire et distributif, les biens acquièrent un contenu social et même politique qui ne permet que difficilement leur transformation en marchandises. Ce phénomène se perpétue jusque dans les formations sociales plus élaborées où certains biens, conservant l'empreinte régaliennne, ne s'introduisent dans le commerce qu'à certaines conditions (Meillassoux, 1960; 1964).

En fait, on observe une grande capacité de résistance des communautés lignagères à la décomposition de leurs structures, lorsque étant en contact avec des économies marchandes, elles participent aux échanges. Résistances qui proviennent de l'appropriation par les autorités des biens demandés à l'extérieur; de la conversion, à l'intérieur du groupe, des marchandises importées et même de la monnaie en biens de prestige; de la thésaurisation et de la stérilisation des moyens d'échange etc.

La nature des transformations subies par les communautés lignagères est variable selon qu'il s'agit de sociétés qui se

livrent au commerce, mais sans contribuer elles-mêmes à la production des marchandises, ou de sociétés productrices qui limitent leurs opérations marchandes à la vente de leurs produits. Terray constate ainsi que le commerce n'est pas toujours facteur de désagrégation des lignages, comme je l'avais observé parmi certains groupes Gouro de Côte d'Ivoire (Meillassoux, 1964, p. 275). Parmi les Dida il contribua au contraire au renforcement de leur cohésion par l'organisation du transport des oléagineux sous l'autorité des chefs de lignage, détenteurs du savoir indispensable au succès de cette entreprise.

Lorsque l'intervention de la société dans le commerce se situe au seul niveau de la circulation, les transformations subies par les structures lignagères sont de degré et non de nature, les rapports de production n'étant pas affectés. Le cas des Alladian, présenté par Augé en fournit une autre illustration.

Ces populations de Basse-Côte d'Ivoire, qui n'avaient participé que modérément à la traite des esclaves, devinrent d'actifs fournisseurs d'huile de palme au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils intervinrent dans le commerce, non comme producteurs, mais comme intermédiaires entre les populations productrices de l'intérieur et les traitants européens de la Côte des Kwa-kwa. Comme c'est fréquemment le cas, le bénéfice de la traite échut davantage aux intermédiaires qu'aux producteurs, mettant les premiers en situation d'obtenir femmes, otages et esclaves des populations productrices mais endettées de l'intérieur. Cet apport eut un triple effet sur les lignages alladian : il grossit leurs effectifs et accrut leur capacité de transport ; il permit un infléchissement des rapports matrimoniaux vers la constitution de parentèles subordonnées, renforçant la position des lignages dominants ; il réalisa aussi l'harmonisation des structures de production, de circulation et de résidence.

Les mécanismes qu'implique cette stratégie sont une illustration de la plasticité dynamique des rapports de parenté et de leur adaptation à une situation nouvelle. L'esclave n'apparaît pas ici comme une catégorie sociale distincte. Il est incorporé dans la société comme un moyen de reproduction sociale plus que comme un moyen de production. Son statut inférieur est exploité comme un instrument d'affaiblissement

des structures lignagères dépendantes. Son injection dans les groupes de parenté subordonnés leur communique sa faiblesse sociale.

La société Alladian fut-elle pour autant affectée dans ses structures fondamentales? Il faudrait connaître ses tendances inhérentes à se transformer sous l'effet de son propre développement et repérer l'éventuel procès d'aristocratisation qu'il implique. Auquel cas la constitution de lignages mineurs permanents, par l'insertion d'éléments sociaux étrangers, n'aurait fait qu'appuyer cette tendance et la précipiter sans que la société subisse un bouleversement radical sous l'effet d'une réorganisation consacrée au commerce. Et ceci est assez concevable. S'adonner au commerce n'est pas nécessairement en subir les lois, cela n'implique pas la libre circulation des produits au sein du groupe ni le recours aux échanges marchands entre ses membres. Cela n'entraîne ni la division sociale du travail, ni la spécialisation des activités productrices ni l'émergence d'une économie de marché dans le groupe. On constate au contraire que si l'organisation sociale épouse les formes nécessaires à l'organisation commerciale et use des avantages sociaux qu'impliquent les relations de ce commerce avec l'extérieur, le mode de circulation et de distribution des biens à l'intérieur des lignages reste soumis au régime prestataire ou successoral, tandis que le mode de production traditionnel, qui n'intéresse pas la marchandise mais toujours la subsistance, demeure semblable.¹ Des transformations d'un autre ordre interviennent dans les sociétés productrices de marchandises lorsque les rapports de production sont affectés. Il en est ainsi par exemple, lorsque, comme c'était le cas chez les Guro, les segments cadets d'un lignage, dépendant du segment aîné, se trouvent en position de produire une marchandise exportable et d'en disposer pour la convertir, par le biais du commerce, en biens matrimoniaux. Le circuit de distribution des biens à l'intérieur du lignage est alors rompu, ainsi que les liens de dépendance qu'impliquait leur contrôle par l'aîné. Dans ce cas, les lignages, au lieu d'être renforcés dans leur cohésion,

¹ Les Alladian représentent le cas particulier d'une communauté marchande qui s'identifie avec une ethnie en exploitant sa position géographique d'intermédiaire. Son confinement sur un territoire limité l'engage dans un commerce de relais (*infra*, p. 34). On notera la similitude du cas des Alladian avec celui des Okrika Ijo mentionnés par Williamson (1962).

subissent une segmentation accélérée. Le processus de destruction est engagé, non par leur insertion dans des activités commerciales, mais dans la production marchande.

Celle-ci provoque des transformations sociales plus profondes encore lorsqu'elle suscite de nouveaux rapports de production, c'est-à-dire pour la période et les régions qui nous concernent, l'esclavage.

(b) *L'esclavage*

Si l'esclavage nous est apparu comme une des conséquences de la production marchande, toutes ses formes ne lui sont pas liées, de même que tout le travail des esclaves ne lui est pas partout entièrement affecté. Il est possible de distinguer au moins trois formes différentes d'esclavage en Afrique Occidentale. Dans la première, dite 'esclavage domestique', l'esclave est introduit dans la cellule de production lignagère comme un élément dépendant, travaillant aux côtés des autres membres mineurs de la famille auxquels il est économiquement assimilé. Il exploite les terres communes du lignage ou du chef de famille et participe à l'ensemble des activités de la communauté. Il partage en retour les produits du groupe qui sont redistribués par le doyen, son maître. Dans ce cas, le produit du travail de l'esclave n'apparaît pas comme distinct de celui des autres membres de la communauté et l'institution ne permet pas de mesurer quelle proportion lui échoit. L'exploitation du travail dans ce type d'esclavage n'est pas patente. Par contre, il présente l'intérêt social de grossir les effectifs du lignage, d'accroître le nombre d'hommes et de femmes sur lesquels s'exerce l'autorité de l'aîné, de favoriser la reproduction naturelle et même structurelle du groupe. Cette dernière fonction semble souvent la plus importante comme le montre le cas des Alladian ci-dessus. Elle permet dans certains cas à l'esclave, après quelques générations, de s'intégrer de plein droit dans la communauté. C'est un type d'esclavage couramment rencontré dans les pays forestiers. Dans les pays soudanais et sahéliens, l'esclavage domestique s'articule avec deux autres formes d'exploitation plus directement liées à la production marchande. L'une d'elles apparaît à partir du moment où une terre est attribuée à l'esclave pour lui permettre de subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille. En revanche, l'esclave est

tenu à des prestations en travail, *mesurées* en nombre de jours dus à son maître. Dès lors, l'esclave ne rentre plus dans les circuits de redistribution du lignage qui l'emploient. Son maître bénéficie d'une *rente en travail* net, quantifiée en journées conventionnelles de travail. Dans ce système, rencontré surtout en savane et en co-existence avec le premier, le statut de l'esclave devient héréditaire quand bien même le régime des prestations au maître se relâche avec le temps. L'intérêt économique de l'esclave en tant que producteur domine celui de reproducteur car l'homme-esclave ne peut plus reproduire que d'autres esclaves et seule la femme-esclave est utilisée par le maître comme moyen éventuel de reproduction sociale au profit de son lignage. Une dernière forme d'esclavage apparaît enfin quand le nombre d'esclaves possédés par les lignages ou les villages, s'accroît au point de rendre leur insertion dans les communautés difficile. Les esclaves sont alors regroupés en hameaux possédant éventuellement leur propre autorité, et cultivant en permanence des terres qui leur sont assignées par les maîtres. Ils sont alors tenus essentiellement, outre certains services occasionnels, à des prestations en nature, représentant un certain volume ou une part convenue de la production agricole ou artisanale. Le maître perçoit alors principalement une *rente en produits* assortie d'une moindre rente en travail. L'esclave est moins, à partir de ce moment, un dépendant personnel du maître que membre d'une communauté dépendante. Les filles d'esclaves peuvent encore servir à la reproduction des lignages dominants, mais les liens de parenté entre esclaves se renforcent au sein de leur communauté et leur donnent davantage de droits sur leur progéniture. L'importance de cette dernière forme est attestée par l'existence de nombreux villages ou de hameaux d'esclaves chez les peuples mandingues et peuls décrits par Park et Caillé. C'est celle qui nous a été expliquée à Gumbu du Sahel comme s'étant développé, avec l'augmentation du nombre des captifs au XIX^e siècle.

Ces deux dernières formes de l'esclavage sont celles que l'on rencontrait encore le plus fréquemment à la fin du XIX^e siècle dans les pays de savane et du Sahel, c'est-à-dire dans les régions les mieux intégrées aux courants commerciaux continentaux. Si l'on en croit les rapports administratifs de la colonisation française, l'esclavage touchait alors, selon les régions,

de 30 à 60% des populations d'Afrique occidentale (Archives Dakar, série K). Peut-on considérer dans ces conditions que l'Afrique occidentale reposait sur un mode de production esclavagiste et peut-on conclure à l'apparition de classes antagonistes aux intérêts irréductibles?¹ Plusieurs caractéristiques laissent à penser que ce développement n'était pas achevé : l'étroitesse des liens entre maîtres et esclaves, leur statut inaliénable dès la deuxième génération, leurs occupations identiques à celles de leurs maîtres, le fait qu'ils ne se livraient pas seuls, ni exclusivement à la production de marchandises, leur progressive intégration dans la société à titre de citoyens mineurs, ces différents éléments montrent que la division sociale du travail n'était pas accomplie et que les structures fondamentales de la société patriarcale, dont les esclaves ne constituaient encore qu'un appendice, étaient préservées. Toutefois les germes d'une société de classe existaient, dans la mesure où les maîtres exploitaient objectivement le travail de leurs esclaves et qu'ils en tiraient un profit par leur production de marchandises. La conscience de classe de ces esclaves n'était pourtant guère avancée. En dehors des esclaves de traite qui, en raison de leur origine sociale, pouvaient reconquérir leur liberté, mais qui étaient pour la plupart des femmes et des enfants (Mage, 1968, p. 192), il n'y a guère d'exemples de révolte ou d'évasion parmi les esclaves nés en captivité. Le conditionnement psychologique et religieux auquel ils étaient soumis pour accepter leur condition, leur dissémination parmi de nombreuses familles paysannes, la très forte hiérarchie qui régnait jusque dans leurs rangs selon le statut de leurs maîtres ou selon le nombre de générations qui les séparaient de l'ancêtre capturé, enfin l'indépendance relative dont ils bénéficiaient lorsqu'ils étaient regroupés en hameaux, contribuaient à affaiblir leur esprit de révolte et à les encourager à assumer leur condition sans réserve. L'émancipation des captifs de traite imposée par les Français, ne provoqua pas le bouleversement que l'on aurait pu attendre d'une révolution sociale (Pollet et Winter, 1968).

¹ Voir, sur ce point, les discussions de J. Suret-Canale (1964) et de E. Pollet et G. Winter (1968).

(c) *La classe militaire*

L'esclave devant être produit, en tant qu'objet aliénable, par un acte de capture violente, les guerriers ou les bandits se trouvent nécessairement, nous l'avons vu, à l'origine de son existence économique et sociale. La fonction guerrière certes est indépendante de la capture des esclaves, mais elle s'est transformée avec elle. Les guerriers s'insèrent dans la société politique essentiellement comme protecteurs de communautés paysannes menacées par d'autres guerriers. Le guerrier, étant à la fois menace et protection, crée lui-même sa propre justification. Ainsi la classe militaire se développe dans chacune des sociétés à la fois comme opposée et solidaire de celles qui se développent dans les sociétés voisines.¹ La tradition révèle que beaucoup de dynasties guerrières en Afrique occidentale sont d'origine étrangère, implantées au milieu de populations divisées contre elles-mêmes ou menacées par d'autres formations politiques, parmi lesquelles elles s'emparèrent des positions d'arbitrage ou des fonctions de protection. Que ces militaires apparaissent comme historiquement étrangers à la société ou qu'ils en procèdent, ils tendent de toute manière à se constituer en une classe politique distincte. Leur insertion idéologique dans la société se fait par une assimilation de leur fonction de protection à celle du père. Leur insertion dans l'économie est en première instance limitée. Ils ne s'approprient pas les moyens de production car souvent ce sont les lignages d'origine qui conservent les liens privilégiés avec la terre.² Leur attitude à l'égard du commerce est variable. Là où il existe une classe de marchands indépendante et s'appuyant sur des réseaux qui débordent largement leur domaine politique, elle est de prudence. Ils taxent rarement les marchands mais en attendent plutôt des cadeaux. Ils espèrent du commerce le moyen d'acquérir les objets qui les tentent, peut-être aussi un enrichissement du royaume dont ils bénéficieront indirectement (Boutillier, Wilks). Certains souverains organisent à leur profit des expéditions vers des points d'approvisionnement, pour acquérir des objets destinés à leur usage plutôt que pour en faire le

¹ Cf. note 4, *infra*, p. 9.

² Il est notoire que les souverains ne s'approprièrent pas davantage les mines d'or du Bambuk ou du Bure (Balandier, 1957, III).

commerce. Vis-à-vis des commerçants sédentarisés et confinés dans les limites de leur royaume, les souverains exercent une autorité plus directe et tendent à les considérer moins comme des étrangers que comme des citoyens taxés et socialement ou politiquement incorporés à l'Etat.

Mais si l'organisation militaire, dépendante du mode d'appropriation des armes, garde le caractère de milice tout le temps que les soldats apportent leurs armes et leur pitance, l'utilisation de la guerre comme moyen d'appropriation, c'est-à-dire comme moyen économique, donne à la classe guerrière la possibilité d'affirmer son autorité. Dès que les armes prises à l'ennemi deviennent son bien, que les soldats sont nourris sur le pays, et qu'elle s'approprie, avec le butin, les biens de prestige et d'échange, son autonomie croissante lui permet alors d'utiliser la force dont elle est investie comme un moyen de domination et d'oppression.

La diffusion et la généralisation de l'esclavage donnent à la classe militaire une fonction nouvelle mais qui, le plus souvent, la situe dans une position marginale par rapport à la société: ils capturent les esclaves à l'extérieur du pays et les revendent à des marchands étrangers. Entre les mains des guerriers, l'esclave n'est presque toujours qu'une marchandise. Rarement utilisent-ils leurs captifs à la production, sauf pour satisfaire aux besoins de la Cour. Le système militaire tend à devenir plus autonome encore à partir du moment où l'esclave capturé est employé dans l'armée comme fournisseur d'autres esclaves ou dans l'administration, comme agent d'encadrement et de répression. De ce fait, les intérêts de la classe militaire tendent à devenir de plus en plus éloignés de ceux de la paysannerie. Dans les cas extrêmes, lorsque la séparation d'avec le peuple est consommée l'aristocratie guerrière en devient l'ennemi déclaré en le réduisant à son tour en esclavage, comme par exemple dans le Cayor. Ayant ainsi renoncé à ses fonctions d'arbitrage et de protection qui la justifiaient politiquement, la classe militaire, bien qu'éventuellement renforcée par son insertion dans une économie qui déborde les limites des Etats, est au contraire politiquement affaiblie au sein de la formation sociale qu'elle prétend dominer. Affaiblissement qu'elle ne peut compenser que par l'extension toujours croissante des guerres et des conquêtes, ou par une intensification de la répression.

Guerre extérieure ou guerre sociale telle est alors l'alternative offerte à la classe militaire pour persister.

III. LE COMMERCE À LONGUE DISTANCE ET LES MARCHANDS

L'examen des communautés marchandes, aspect le plus important du développement social lié aux activités commerciales, exigeait d'éclaircir la notion de 'commerce à longue distance', par laquelle on qualifie les échanges qui semblent avoir caractérisé l'Afrique occidentale pré-coloniale. Les critères absolus appliqués à sa définition, telles la distance ou la nature des produits — prestigieux, précieux ou vivriers par exemple — ne semblent pas pertinents. On peut retenir, par contre, deux notions relatives qui, combinées, caractérisent ces échanges: la complémentarité de zones produisant des biens rares ou inexistantes dans l'aire d'exportation, et, comme le précise Amin, l'absence de concurrence de ces biens avec la production locale.¹ Ces échanges extérieurs, correspondant à une division géographique de la production, se distinguent des échanges intérieurs procédant d'une division sociale du travail et de l'économie de marché.²

Cette deuxième forme d'échange correspond à la création d'un *marché intérieur* au sein duquel circulent librement non seulement les produits, mais aussi le capital et la force de travail et où la monnaie n'est pas seulement mesure de la

¹ Notion qui ne saurait être absolue. Le sel gemme ou marin était partout en compétition avec le sel végétal, mais le rendement en était si bas et la qualité si pauvre que cette concurrence ne semble pas avoir eu d'incidence économique significative.

² Il semble utile ici de s'entendre sur quelques définitions. Il y a *commerce* lorsque les produits s'échangent en contre-partie et en équivalence les uns des autres. J'emploierai le mot *négoce* pour définir le commerce au sens plus général, lorsque la valeur des produits n'est pas encore clairement établie. Tout autre mode de circulation, souvent considéré comme échange, relève à mon avis du transfert: dons, prestations, tributs, quand bien même ils engagent des obligations réciproques mais non précisées quant à leur nature, leur contenu, leur forme, leur quantité ou leur qualité. Il y a *division sociale du travail* et économie de marché quand le producteur est spécialisé dans le produit d'une marchandise qu'il doit proposer à l'échange pour obtenir les biens nécessaires à la satisfaction de ses besoins, ou, lorsque, comme dans la société capitaliste, il vend sa force de travail contre une rétribution en numéraire avec lequel il se présente sur le marché pour acquérir des produits dont il a besoin. La division sociale du travail n'implique pas d'emblée l'échange marchand, lorsque, par exemple, les producteurs spécialisés sont maintenus dans des rapports prestataires, comme par exemple les artisans castés.

valeur, mais aussi moyen de paiement (Marx, vol. I, p. 142).¹ Les échanges extérieurs, par contre, touchent des formations économiques distinctes, entre lesquelles il n'y a pas de circulation du travail, ni du capital, mais seulement de marchandises.² Ceci, et le fait que les marchandises importées n'entrent pas en concurrence avec la production du cru, ne permet pas l'établissement d'une valeur d'échange réductible à l'ensemble des moyens de travail et de production mis en œuvre.³

En Afrique occidentale coexistaient des formes d'échange extérieur ayant atteint différents degrés d'évolution mais toutes généralement confondues sous le vocable de commerce à longue distance.

Les *expéditions* représentent une des premières formes prises par les échanges lointains. Elles sont entreprises, non par des marchands professionnels, mais par des paysans qui vont, avec des produits de leur cru, acquérir au loin une marchandise précise destinée à leur propre usage. Ainsi en est-il par exemple des expéditions des Asante (Daaku), qui se rendaient sur la côte pour se procurer des fusils destinés à leur propre armement, et de celles des Dida (Terray) ou des Soninke (Meillassoux).⁴ Le but de l'opération n'est pas la réalisation d'un bénéfice marchand mais l'acquisition d'un bien dans les termes les plus avantageux. *Lorsque le produit acquis est thésaurisé ou consommé sans entrer dans la production des biens servant à son acquisition, il y a rupture du circuit d'échange.* Les biens importés n'ont été transformés ni directement ni indirectement en un moyen de réacquisition de cette marchandise. Dans ces conditions, les valeurs d'usage se sont échangées entre elles; il s'agit selon Marx (livre I, vol. I, chap. II, p. 104 s.) d'un échange 'immédiat'. Cet échange ne vise pas à la réalisation d'un bénéfice marchand

¹ Ce stade n'avait pas été atteint en Afrique Occidentale.

² Cette distinction analytique ne recoupe pas la distinction géographique de Vansina (1962) mais se rapproche davantage de celle de Bohannan et Dalton (1962, p. 2). Voir aussi la discussion de Rodinson (1966) qui qualifie de 'capitalistiques' les formes d'économie qui s'édifient sur cette situation.

³ M. Miracle constate en effet l'absence d'un marché des capitaux au cours de la période pré-coloniale et donc la résistance des économies africaines aux lois économiques du marché et de la concurrence. Cette situation d' 'imperfection' se manifesterait selon lui par des 'monopoles'. Mais, comme nous le verrons (*infra*, pp. 28-30), la faible circulation de la monnaie semble les avoir prévenues.

⁴ De semblables expéditions sont signalées dans Bohannan et Dalton (1963) ou Gray et Birmingham (1970).

mais à la pure et simple acquisition d'un objet désirable. Le taux de l'échange s'établira sur une base 'accidentelle' (Marx) liée par exemple aux conditions du transport, c'est-à-dire contre charges équivalentes, les agents porteurs entrant parfois comme marchandises dans la transaction.

Une variation de cet échange immédiat se réalise par une série de conversions visant à obtenir une marchandise précise à partir d'une autre non directement échangeable avec celle-ci. Dans ce cas l'intention d'acquérir prime encore celle de réaliser un bénéfice; la marchandise désirée une fois acquise n'est désormais plus échangée. Ici encore, l'acquisition de nouvelles marchandises ne redevient possible que par la production, mais indépendante de la valeur des biens importés, de nouveaux biens d'exportation.¹

L'expédition, étant le fait de paysans, reste subordonnée aux contraintes de l'agriculture. Elle se fait en saison sèche et elle doit être limitée en durée afin de permettre le retour des trafiquants avant la période des cultures. Indifférente aux bénéfices, elle peut s'accommoder d'échanges limités dans le temps (trafic saisonnier) et dans l'espace (trafic entre deux points précis).

Au stade suivant apparaît le *négoce* qui s'effectue par l'acquisition de biens, non plus pour leur valeur d'usage mais pour leur valeur d'échange. Il donne lieu, à travers une série de conversions, à un bénéfice lorsque les marchandises acquises permettent de réacquérir d'autres marchandises en plus grande quantité que celles qui avaient été nécessaires à l'acquisition des premières. Le commerce apparaît enfin lorsque ces échanges se font par le truchement d'une monnaie-moyen de paiement et que les bénéfices marchands sont susceptibles de se réaliser, grâce à elle, sous forme de capital marchand.²

Sur ces mécanismes d'échange se greffent des opérations d'un ordre différent lorsque les biens acquis interviennent dans la production des biens d'exportation servant à leur acquisition. Ainsi en est-il de l'importation de produits vivriers destinés à

¹ Cette indifférence au *bénéfice* explique peut-être la difficulté d'établir des tableaux cohérents d'échanges de marchandises en termes les unes des autres, en particulier si on y confond les transactions effectuées dans le cadre des expéditions villageoises et les transactions proprement marchandes.

² Selon cette distinction, l'Afrique Occidentale aurait atteint le stade du *négoce*.

la nourriture des producteurs des biens exportés (comme dans les salines sahariennes par exemple); de matières premières entrant dans leur composition; surtout d'esclaves affectés à la production de marchandises ou de biens destinés à leur acquisition. Dans ce cas les échanges deviennent source de profit, puisque l'usage des biens importés comme moyen de production et de reproduction, ou comme matière première entrant dans la fabrication des biens exportés, tend à établir un rapport de valeur entre les produits entrant dans ce cycle.¹

Les symptômes de l'apparition d'un marché intérieur se manifestaient en effet par la mise en concurrence de produits comme les textiles qui circulaient entre régions productrices. Cependant, l'esclavage et le troc semblent avoir été des obstacles à l'élargissement de cette tendance, bien que l'insertion de l'esclave dans la production marchande, du fait de ses qualités de consommateur et de producteur polyvalent, fasse entrer dans un rapport de valeur un nombre de produits plus grand que toute autre marchandise. Mais leur circulation ne contribuait pas pour autant à réaliser un marché du travail, l'esclave étant soustrait sans contrepartie à sa société d'origine et introduit dans le circuit économique, non comme force de travail mais comme moyen de production.

Quant à la monnaie, elle est, au XIX^e siècle, dans la phase infantile de son développement. La plus grande part des échanges extérieurs se font encore par troc.²

Certaines marchandises fongibles et mesurables interviennent comme monnaie de compte ou comme médium dans les échanges, soit dans un cycle de conversion destiné à obtenir un objet défini, soit comme moyen de réaliser les opérations de détail.³ Plusieurs de ces 'monnaies' sont d'ailleurs fabriquées à destination d'une région précise et n'ont qu'une aire d'extension limitée. Elles tendent à être thésaurisées ou converties par les populations en biens de prestige. Tel semble être le sort des

¹ Ces profits peuvent se réaliser même dans le cadre d'échanges immédiats (expéditions), donc sans s'accompagner nécessairement d'un bénéfice marchand.

² Il suffit de consulter les listes des marchandises emportées comme moyens de paiement par les voyageurs européens pour s'en convaincre (Mage, 1868, p. 25; Binger, 1892, p. 355).

³ Dans l'échange immédiat 'la forme équivalente s'attache tantôt à une marchandise, tantôt à une autre... L'article d'échange n'acquiert donc aucune forme indépendante de sa propre valeur d'usage' (Marx, livre I, vol. I, p. 98).

barres, manilles, *sombe*, etc., dans les régions de la Basse-Côte d'Ivoire qui coïncident, comme le note Boutillier, à un commerce de relais (*infra*, p. 30).

Le cauris en Afrique occidentale représente la monnaie sous sa forme la plus achevée¹. Objet aliquote et fongible, le cauris est aussi une monnaie fiduciaire. Sa valeur repose plus sur la confiance qu'on accorde à son pouvoir libérateur que sur ses qualités propres. Sa valeur d'usage est surtout valeur d'échange. Le cauris circule surtout dans les zones soumises aux influences d'un pouvoir central² ou sur les places marchandes importantes. Mais il ne circule pas dans les zones dominées par le commerce maure et peu parmi les populations à faible centralisation politique sauf au long des routes marchandes. Ses fonctions sont en fait limitées. C'est un instrument administratif dans les Etats centralisés: il sert au paiement du tribut royal, des taxes sur les marchés, ou des droits de passage sur les fleuves. Sa valeur y est alors garantie par le crédit que lui accorde le roi comme moyen libérateur de l'impôt. Dans les bourgs, cette valeur est garantie par le crédit que lui accordent les marchands eux-mêmes. Encore sa circulation semble-t-elle restreinte dans les limites de ces places marchandes car il circule rarement de l'une à l'autre sauf pour venir constituer le numéraire nécessaire aux transactions locales (M. Johnson, 1970, p. 46; Youssouf Cissé, comm. verbale). Sur ces 'marchés', le cauris permet la réalisation de bénéfices par les ventes au détail, ainsi que l'accumulation d'un capital marchand. Mais son encombrement ne rend pas son transport sur de longues distances plus avantageux que le transport de la marchandise elle-même. C'est plutôt sous forme d'or en poudre que se transportent éventuellement les moyens de paiement, mais l'or, qui circule pesé et non frappé, ne jouait encore souvent que le rôle d'une marchandise médiate. Le capital marchand dans ces conditions ne se réalise que dans les limites des marchés locaux. Il n'agit pas sur les conditions de la production. Il n'opère pas aux différents points du trafic. Chaque commerçant dispose ainsi d'une certaine latitude dans la fixation des prix

¹ Cf. Marion Johnson (1970). Je regrette de n'avoir pu consulter que la première partie de cet important travail pour la rédaction du présent essai.

² Le cauris était surtout en usage par exemple au Royaume de Ségou, du Kaarta, du Masina, du Kenedugu, du Dahomey.

lorsqu'il parvient à occuper sur le marché une position d'exclusivité qu'il devra à sa capacité d'arbitrage entre les points de vente et d'achat. Cette situation privilégiée n'est toutefois que temporaire et n'aboutit pas à un monopole,¹ c'est-à-dire à la conquête durable du marché par élimination de la concurrence. L'absence de circulation du capital monétaire ne permettait d'ailleurs que difficilement l'établissement d'une telle situation qui aurait exigé à chacun des points d'achat et de vente le contrôle de toutes les marchandises entrant dans le circuit commercial d'une seule. Dans ces conditions les bénéfiques marchands ne trouvent encore à s'investir que dans les biens de prestige ou à s'attarder dans les richesses. L'accumulation se fait au mieux en moyens de production comme l'esclave (Boutillier, 1969, p. 9).

Contrairement à l'expédition, le négoce impose de vendre ou d'acheter la marchandise aux meilleures conditions, c'est-à-dire de rechercher le lieu et le moment le plus favorables aux transactions. La recherche du bénéfice suppose une organisation appropriée pour agir dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire, un réseau de renseignements, la connaissance des prix pratiqués à différents points du marché, la possibilité de dérouter les caravanes en conséquence, les moyens d'entreposer la marchandise et surtout d'être présent, soi-même ou par personne interposée, pour une durée illimitée sur les lieux de vente ou d'achat afin de profiter de la meilleure conjoncture. De telles exigences étant difficilement compatibles avec les contraintes de l'agriculture, le marchand, pour disposer de son temps, devient un professionnel.

Boutillier s'est attaché à faire ressortir deux des principales structures spatiales du commerce en Afrique Occidentale qu'il appelle les relais et les réseaux, notions que la discussion a quelque peu élargie. Le commerce par relais est celui par lequel la marchandise atteint sa destination en passant successivement entre les mains de plusieurs marchands (ou bien encore par lequel le même marchand atteint la sienne après avoir converti sa marchandise en cours de route). Dans le réseau, par contre, le marchand contrôle, directement ou par personne interposée, sa marchandise d'un bout à l'autre de son trajet.

¹ Elle s'apparente plutôt à ce que les spécialistes de l'export-import appellent le 'corner'.

La subordination du commerce aux exigences du transport explique en partie les relais du fait de la possibilité limitée de déplacement des agents porteurs. Les chameaux qui descendent du Sahara ne dépassent pas le Niger (Meillassoux, 1963, p. 208), les ânes se déplacent du Sahel aux limites de la forêt. Les hommes, s'ils peuvent porter du Sahel à la Côte, sont surtout employés au sud de la savane (Binger, 1892, vol. II, p. 144). Les marchandises franchissant ces zones subissent des ruptures de charge. Les marchands, qui souvent accompagnent leurs agents porteurs, tendent à laisser leurs marchandises là où s'arrêtent ces derniers. Parfois ces relais marquent la limite de territoires ethniques, comme dans le cas plus particulier, retenu par Boutillier, de la Basse-Côte d'Ivoire.

La subordination au troc impose par ailleurs des opérations de conversion ou d'échanges successifs qui prennent place en cours de route ou aux points d'arrivée des marchandises. Ces points de rupture ou de distribution correspondent à des bourgades où se font les échanges de marchandises ou leur mise à la consommation. L'existence de ces bourgades suppose des facilités d'emmagasinage, éventuellement de stockage, pour attendre la venue des autres marchandises ou les changements de cours, ainsi que la présence de logeurs, courtiers, interprètes qui se chargent de ces opérations.

Les réseaux, surtout dans le commerce continental, représentent une forme plus élaborée d'organisation marchande par laquelle un groupe commerçant dispose d'agents localisés aux différents points d'achat et de vente des marchandises complémentaires (Amselle). La même marchandise est détenue et convoyée tout au long de son parcours par un même marchand ou son représentant. Ces marchands ont besoin d'étapes en cours de route et de relais aux points d'arrivée. Ainsi dans la réalité les deux structures se confondent en partie, les agents des relais servant aussi d'agents à certains réseaux.

Le développement du commerce continental et les conditions de son fonctionnement expliquent certains aspects sociaux de l'organisation des communautés marchandes et la nature de leurs rapports avec le pouvoir.

Elles font d'abord du marchand un étranger et un cosmopolite. La sollicitation marchande vient du Maghreb et avec

elle descend de proche en proche les marchands, très souvent d'une origine septentrionale par rapport aux populations où ils trafiquent. Le marchand est ainsi un étranger par sa culture, son ethnie ou éventuellement par son appartenance à des groupes sociaux marginaux (Kooroko). Étranger, le marchand l'est encore par son activité, qui menace les bases sociales de la possession des richesses et du pouvoir, et à laquelle il subordonne les préoccupations agricoles.

Son implantation le long des routes marchandes lui impose d'être partout minoritaire, donc partout de se faire accepter et respecter. Mais son altérité est la condition même de son existence de marchand. Assimilé ou fondu dans la masse, engagé dans la trame des obligations prestataires ou gratuites qu'impose l'économie paysanne dominante, le marchand serait privé du statut d'étranger qui lui permet d'échanger.

Les relations qu'entretiennent les marchands entre eux découlent des mêmes circonstances. Leur faiblesse numérique, leur cosmopolitisme, de même que les besoins de leur commerce les engagent à conserver entre eux des contacts étroits. Les transactions souvent verbales reposent sur la confiance, donc sur une éthique commune; la destination du patrimoine commercial doit être désormais précisée; les conflits matériels jugés, etc., et comme le souligne Cohen, tout un appareil judiciaire et politique doit être mis en place et reconnu par la communauté marchande. Pour certaines communautés comme les Kooroko, ces garanties et ces règles procèdent surtout de l'assimilation des rapports commerciaux aux rapports de parenté, d'alliance ou de clientèle. La hiérarchie entre Dioula-Ba et Dioula-Den se calque sur celle d'aîné à cadet; la répartition des bénéfices suit les règles patriarcales de la dévolution des biens et la remise d'un capital marchand s'assimile presque à des fiançailles. Plus généralement, l'Islam, religion universaliste et déontologie, offre aux marchands à la fois le moyen de se reconnaître comme appartenant à une super-collectivité et des règles élémentaires de fonctionnement (Rodinson, 1966). En retour il accentue leur tendance à ne rechercher d'alliance qu'entre eux.

L'implantation des marchands ne revêt pas partout les mêmes formes. Plus diffuse apparemment là où le trafic est le plus ancien, comme dans le Sahel ou chez les Dioula, et là aussi où cette ancienne implantation a davantage répandu

l'Islam, elle prend les apparences d'agglomérations plus compactes lorsque la pénétration marchande est plus récente et demeure plus étrangère aux moeurs et à la culture locales. Ainsi en est-il, par exemple, des Jaxanke qui sont agglomérés en villages parmi des populations soninke ou malinke; des Yarse du Mosi groupés en quartiers distincts, des Zongo hausa chez les Asante.¹ Toutefois, la solidarité sociale des marchands, qui par certains traits s'assimile à celle des minorités en général, et leur organisation politique interne, ne s'accompagnent pas nécessairement d'une solidarité économique. Elle ne supprime pas la concurrence entre eux. Curtin rapporte par exemple que les caravanes auxquelles se joignaient les Jaxanke étaient composées de marchands de diverses ethnies et que, s'ils agissaient de conserve vis-à-vis des autorités, chacun trafiquait pour son compte. Amselle signale de même que la concurrence règne parmi les Kooroko. On ne peut donc assimiler la solidarité des communautés marchandes, non plus que leur domination dans certains secteurs commerciaux, ou même leur exclusivité sur une marchandise, comme relevant d'une volonté de monopole.

La cohésion des communautés marchandes vis-à-vis des milieux sociaux parmi lesquels ils opèrent est aussi de caractère politique, mais leur relation avec le pouvoir paraît radicalement différente selon qu'il s'agit du commerce continental ou du commerce côtier.

Dans le premier cas, le pouvoir avec lequel composent les marchands est généralement d'origine guerrière. Il se fonde sur un ensemble de règles, d'exigences ou de codes étrangers et, parfois même, contraires au commerce. La tentation des autorités de s'en emparer se heurte souvent à leur incapacité d'en assurer l'organisation ou d'en assumer les risques. Leur participation aux échanges se limite aux expéditions, à l'acquisition de biens d'usage, mais elles ne se livrent pas régulièrement à des opérations mercantiles. L'ouverture de la traite atlantique, comme le remarque Wilks, avait permis en outre aux marchands de l'intérieur de prendre leur distance par rapport aux empires du Sahel dès le XVe siècle. Leur rayon d'action ne cessa depuis de déborder celui des autorités politiques. Les marchands

¹ Au Moyen-Âge, c'est-à-dire au commencement peut-être de ces échanges, les marchands du Mahgreb vivaient aussi en communautés séparées à Koumbi-Saleh et dans les principaux centres commerciaux du Sahel.